

Le 18 octobre 2010.

Procès-verbal de la séance ajournée du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 18 octobre 2010, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, France McSween, Nicole Côté, conseillères
Messieurs Pascal Paquette, Guy Hudon, Jean-Luc Lavigne, conseillers
Formant quorum sous la présidence du maire Madame Diane Lefort

Madame Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire.

06-10-10 REDDITION DE COMPTE

Il est proposé par Mme France McSween, et secondé par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham entérine les travaux proposés à la reddition de compte pour le programme de taxe sur l'essence période 2005 à 2009.

Rencontre 21 octobre, Victoriaville, modalité de gestion des fonds de revitalisation : Mme Lefort, Mme Allard, Mme Côté et la directrice générale devraient s'y rendre.

Mme France McSween ira à St-Wenceslas le 28 octobre, pour une soirée d'information sur les contrats.

Résumé dossier ménage route 161 : M. Noël Côté a remis un rapport pour le dossier de la propriétaire. Mme Lefort veut avoir ce qui est en infraction sur la propriété, M. Côté lui enverra un courriel à cet effet.

Écrire une lettre à la municipalité de Chesterville, pour savoir ce qui arrive avec le vieux bâtiment à la limite de notre territoire, le ménage devait être fait. Également leur faire mention de trous dans la rue près de chez Pierre Grenier.

Aussi pour la facture des pompiers de Chesterville pour les incendies à Notre-Dame-de-Ham au mois de mai dernier, il faudrait régler cela avant la fin de l'année.

07-10-10 DEMANDE AU PACTE RURAL, PROJET GROTTTE ET TERRAIN DE JEUX, FIN DES TRAVAUX

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme France McSween et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les travaux de réparation de la grotte et du terrain de jeux sont complétés en date du 18 octobre 2010, et ils ont été réalisés en conformité avec les conditions du protocole d'entente intervenu entre la MRC d'Arthabaska et la municipalité signé le 9 août 2010, au montant total net de 26 798,12 \$, en plus des dons et du temps des bénévoles.

Services professionnels avocats : à revoir.

Politique de gestion contractuelle : en vigueur le 1^{er} janvier 2011, travaux à réaliser avant cette date, suite à l'information reçue. Retour en novembre.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme France McSween et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner les coûts à venir pour la correction du cahier de charge pour le camion incendie par l'avocate, ainsi que du devis technique, parce que les modèles reçus étaient trop explicites. Il y a eu une correction aux tables des matières également faite par une étudiante.

Demande de soumission pour le camion partie le 12 octobre, soumission à remettre avant 16 heures le 4 novembre. A venir, comité d'étude des soumissions reçues.

Tarification internet, taxable ou non : attendre la réponse de l'avocate. Selon le comptable, sans taxe. Plutôt un montant à charger au client sous forme

d'abonnement, pour répartition des coûts que la municipalité paiera à Sogetel pour la bande passante entre les personnes qui bénéficient du service internet en milieu rural.

Le réseau internet en milieu rural est complété et semble bien fonctionné.

Renseignements don de terrain : c'est préférable que la municipalité donne de l'argent à un OSBL pour acheter un terrain, et l'organisme en fait la promotion, sous certaines conditions de contrôle et de garanties. A voir au prochain budget.

Retour achat terrain ministère des Transports : ajouter à la résolution 05-10-10 que le paiement des frais inhérents (arpentage, contrat, etc) sera conditionnel à l'achat du terrain, dépendant du prix demandé. Mme Lefort appellera Mme Bergeron qui s'occupe des activités immobilières à ce sujet. Retour en novembre.

Il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par Mme France McSween et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat d'un ouvre-porte automatique pour le garage municipal, incluant les frais d'installation et l'émetteur, au coût total de 993,03 \$. Il va rester le branchement électrique à faire par une personne compétente.

08-10-10 COMPTES DE TAXES 2011

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire confectionner les comptes de taxes pour 2011 par la MRC d'Arthabaska, au coût d'environ 900 \$.

Contrat d'internet avec Sogetel : voir pour la partie «tacitement pour une période de 1 an» si c'est correct, sinon à enlever.

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Mme Vicky Côté à faire la restauration et le nettoyage de son petit lac existant, situé sur le rang 1 sud-ouest.

On fera l'annonce d'une rencontre d'information pour la population, le 25 octobre, sur les sujets suivants : l'achat du camion autopompe, les modalités de subvention et de paiement, la coopérative, la politique des aînés.

Pour le camion, la secrétaire fera un modèle de taxation ou de tarification, afin que le conseil soit en mesure de répondre aux questions des citoyens.

Information à la bibliothèque municipale, concernant l'abonnement aux périodiques.

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Mme Lise Nolette, 21 rang 2 nord, à faire des travaux de creusage près du chemin public, pour passer une ligne électrique souterraine. Mais on ne veut pas qu'elle traverse le chemin public. M. St-Cyr ira la voir pour lui donner les distances à respecter.

On va commander les panneaux de circulation pour le stationnement interdit demain.

09-10-10 LOISIRS WARWICK

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de signer l'entente de loisirs de la ville de Warwick pour 2011.

On commandera 35 guides du citoyen supplémentaires au CLD, afin de faire un envoi dans tous les foyers.

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire une demande à la municipalité de Ham-Nord et/ou à la Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts, à l'effet que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham serait intéressée à intégrer la régie. On pourrait se rencontrer pour discuter des conditions.

On ira rencontrer M. Claude Langlois pour son lac et son accès au besoin.

Le maire par sa signature du présent document est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

Diane Lefort, maire

Il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par Mme France McSween et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (21 h 30).

Accepter sur proposition de Mme Nicole Côté
Secondar par M. Pascal Paquette

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

Diane Lefort, maire

Christiane Leblanc, g.m.a.
Directrice générale et
Secrétaire trésorière

